



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2020
COMPTE RENDU SOMMAIRE

(Article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de SANCOINS, s'est réuni en session ordinaire au Centre Oscar Méténier, sous la présidence de Monsieur Pierre **GUIBLIN**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Pierre **GUIBLIN**, Louis **DUMAREST**, Isabelle **DESSEIGNE**, Claude **GEFFARD**, Martine **DRAGAN**, Laurent **ROUGELIN**, Nadège **VALENTI**, Michel **ROUSSELET**, Jacques **JAMET**, Martine **GODILLON**, Gérard **JAMET**, Jean-Claude **LETEL**, Sodia **PHILIPPEAU**, Yves **DAGOURET**, Florence **BAILLY**, Carole **BENARD**, Nicolas **BARDON**, Karine **AUBLANC**, Audrey **GRIOT**, Guillaume **COUROUX**.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Madame Laëtitia **GLORIAU** a donné pouvoir à Madame Sodia **PHILIPPEAU**, Madame Sandrine **BELIN** a donné pouvoir à Monsieur Pierre **GUIBLIN**, Monsieur Ginetto **ANZIL** a donné pouvoir à Madame Nadège **VALENTI**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Nicolas **BARDON**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23

PRÉSENTS À LA SÉANCE : 20

DATE DE LA CONVOCATION : 18 JUIN 2020

DATE D'AFFICHAGE : 18 JUIN 2020

Points complémentaires à l'ordre jour :

- ✓ Approbation du règlement intérieur du marché forain suite à la sortie de l'état d'urgence.
- ✓ Modification apportées au Budget Primitif Ville et Assainissement 2020
- ✓ Annulation d'un contrat de bail du logement Type 4 – au 32 rue Fernand Duruisseau

1) ***Approbation du compte rendu de la séance du 26 février 2020***

2) ***Approbation du compte rendu de la séance du 28 mai 2020***

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

3) ***Décisions du Maire prises depuis le dernier conseil municipal***

Décision du Maire n°09/2020 du 11 mars 2020 fixant les tarifs des droits de place et le montant de la redevance annuelle d'affermage à compter du 1^{er} janvier 2020

Décision du Maire n°10/2020 du 11 mars 2020 portant signature d'un avenant n°1 au marché d'aménagement de la Place du Champ de foire et du parvis de l'église en Centre Bourg avec EUROVIA pour un montant de 25 671.75 € HT,

Décision du Maire n°11/2020 du 15 avril 2020 portant ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 80 000 € auprès du crédit agricole Centre Loire pour une durée de 12 mois,

Décision du Maire n°12/2020 du 26 mai 2020 portant signature d'un contrat d'abonnement du service de gestion du cimetière avec le GROUPE ELABOR pour un montant de 1417.23 HT – durée 3 ans.

Décision du Maire n°13/2020 du 26 mai 2020 portant attribution par anticipation d'une subvention de 500 € au handball club de Sancoins.

4) *Création de 2 postes de conseillers municipaux délégués et fixation des indemnités*

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales offrant la possibilité au Maire de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à des Conseillers Municipaux. Certaines compétences n'ayant pu être rattachées aux délégations confiées aux Adjointes, soit en raison de leur importance, soit compte tenu de leur spécificité, Monsieur le Maire propose de créer :

2 postes de conseillers municipaux délégués :

- ▶ *1 poste de conseiller municipal délégué, chargé des animations sportives et touristiques*
- ▶ *1 poste de conseiller municipal délégué, chargé des affaires sociales et du CCAS*

Monsieur le Maire annonce la candidature de :

- ▶ *Madame Florence BAILLY : conseiller municipal délégué, chargé des animations sportives et touristiques*
- ▶ *Madame Sodia PHILIPPEAU : conseiller municipal délégué, chargé des affaires sociales et du CCAS*

Le conseil municipal procède à l'élection des deux conseillers délégués au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages. Le dépouillement donne les résultats suivants :

- *Madame Florence BAILLY est élue conseillère municipale déléguée, chargée des animations sportives et touristiques à 23 voix dont 3 pouvoirs*
- *Madame Sodia PHILIPPEAU est élue conseillère municipale déléguée, chargée des affaires sociales et du CCAS à 23 voix dont 3 pouvoirs .*

Vu, les articles L.2123-20, L.2123-23 et L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant de fixer une indemnité aux conseillers municipaux délégués, il est décidé de fixer le montant des indemnités de fonctions des deux conseillers municipaux délégués comme suit :

Monsieur le Maire propose de fixer le taux de l'indemnité de chacun à 7 % de l'IBTFP

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

-Fixe le taux de l'indemnité allouée à chacun des deux conseillers délégués à 7 % de L'IBTFP.

5) *Commission communale des impôts directs : proposition d'une liste de commissaires*

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il est nécessaire de proposer une nouvelle liste de commissaires siégeant à la Commission Communale des Impôts directs à la Direction Départementale des Finances Publiques compte tenu du renouvellement total des conseillers municipaux suite à l'élection du 15 mars 2020,

Considérant l'article 1650 du Code Général des Impôts selon lequel le nombre de commissaires siégeant à la Commission Communale des Impôts directs est porté à huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants,

Considérant que la Direction Départementale des Finances Publiques du Cher sollicite du Conseil Municipal une liste de proposition de seize commissaires titulaires et seize commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DECIDE de proposer la liste des membres comme suit :

TITULAIRES :

GUIBLIN Pierre – 3 bis rue des Naïades – 18600 SANCOINS

DUMAREST Louis - « Les Seignes » - 18600 SANCOINS
GEFFARD Claude – 8 rue Michel Bellot – 18600 SANCOINS
DRAGAN Martine – Le Champ Bouillé – 18600 SANCOINS
GODILLON Martine – 12 bis rue de la République – 18600 SANCOINS
ROUSSELET Michel – 19 rue de Juranville – 18600 SANCOINS
LETEL Jean-Claude – 19 Rue des Naïades – 18600 SANCOINS
PHILIPPEAU Sodïa – Les Chaumes Sautereaux – 18600 SANCOINS
JAMET Gérard - 7 rue Mirabeau – 18600 SANCOINS
MINOIS Patrick - 10 bis rue Sant-Louis – 18600 SANCOINS
PERROT Jean-Claude - 8 Rue Gabriel Gravier – 18600 SANCOINS
MEUNIER Jacques – Polissage du Centre – « La Berlasse » – 18600 SANCOINS
TIERCE Corinne – Garage RENAULT - Route de Bourges – 18600 SANCOINS
BINARD Sylvie - « ‘La Mardelle » - 18600 SANCOINS
DAMIENS Thierry - « Les Seignes » - 18600 SANCOINS
RICHARD Marina (AMC) – 24 rue de la Croix Blanche – 18600 SANCOINS

SUPPLEANTS :

ROUGELIN Laurent - avenue Louis et Auguste Massé – 18600 SANCOINS
DESSEIGNE Isabelle – Rue Saint-Alfort – 18600 SANCOINS
ANZIL Ginetto – 1 ter rue André Huart – 18600 SANCOINS
BAILLY Florence – 65 Rue Maurice Lucas – 18600 SANCOINS
BENARD Carole – 19 route de Bourges – 18600 SANCOINS
VALENTI Nadège – 11 rue des Naïades – 18600 SANCOINS
GRIOT Audrey – « Les Seignes » - 18600 SANCOINS
RICHARD Olivier (AMC) – 24 rue de la Croix Blanche – 18600 SANCOINS
COUROUX Guillaume – 84 rue Paulin Pecqueux – 18600 SANCOINS
DAGOURET Yves – Le Gué de Bourg - 18600 SANCOINS
GODON Raymond – 39 route du Veudre – 18600 SANCOINS
GLORIAU Laetitia – Rue André Huart – 18600 SANCOINS
BELIN Sandrine – 7 rue Grévy – 18600 SANCOINS
BARDON Nicolas – 10 rue Jean Baffier – 18600 SANCOINS
DRAGAN Dominique – Le Champ Bouillé – 18600 SANCOINS
MORALES-COZAR Patrice – 28 Route de Saint-Pierre – 18600 SANCOINS

AFFAIRES FINANCIERES

6-Comptes de gestion 2019 : ville, assainissement, chaufferie bois et logements sociaux, lotissement des Naïades

COMPTE DE GESTION 2019: Budget VILLE

Le compte de gestion 2019 du budget ville proposé par le comptable s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement

<u>Recettes</u>	3 248 912.65 €
<u>Dépenses</u>	2 804 027.13 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	617 164.51 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	1 062 050.03 €

Section d'Investissement

<u>Recettes</u>	1 424 086.69 €
<u>Dépenses</u>	1 556 194.61 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	- 257 115.92 €

Résultat de clôture de l'exercice 2019

- 389 223.84 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- approuve le compte de gestion 2019 Budget Ville comme proposé ci-dessus.

Compte de Gestion 2019 : Budget Annexe LOGEMENTS SOCIAUX

Le compte de gestion 2019 du budget annexe logements sociaux proposé par le comptable s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement

<u>Recettes</u>	20 000.00 €
<u>Dépenses</u>	- 658.11 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	964.65 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	21 622.76 €

Section d'Investissement

<u>Recettes</u>	15 725.64 €
<u>Dépenses</u>	16 067.84 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	- 15 725.64 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	- 16 067.84 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- approuve le compte de gestion 2019 Budget Logements Sociaux comme proposé ci-dessus.

Compte de Gestion 2019 : Budget Annexe Chaufferie Bois

Le compte de gestion 2019 du budget annexe Chaufferie Bois proposé par le comptable s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement

<u>Recettes</u>	119 608.97 €
<u>Dépenses</u>	138 299.98 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	18 019.90 €
<u>Résultat clôture de l'exercice 2019</u>	- 671.11 €

Section d'Investissement

<u>Recettes</u>	61 001.32 €
<u>Dépenses</u>	61 451.35 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	- 1 407.61 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	- 1 857.64 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- approuve le compte de gestion 2019 Budget Chaufferie Bois comme proposé ci-dessus.

Compte de Gestion 2019 : Budget Annexe ASSAINISSEMENT

Le compte de gestion 2019 du service assainissement proposé par le comptable s'établit comme suit :

Section d'Exploitation

<u>Recettes</u>	79 615.47 €
<u>Dépenses</u>	94 002.23 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	139 439.89 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	125 053.13 €

Section d'Investissement

<u>Recettes</u>	941 493.10 €
<u>Dépenses</u>	487 244.76 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	279 540.48 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	733 788.82 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : ABSTENTION :

- approuve le compte de gestion 2019 Budget Assainissement comme proposé ci-dessus.

Compte de Gestion 2019 : Budget Annexe Lotissement des Naiades

Prévisions 2019 de 25 992.00 € : Aucune réalisation

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- approuve le compte de gestion 2019 Budget Lotissement des Naiades comme proposé ci-dessus.

Monsieur le Maire propose à Monsieur Louis DUMAREST, Adjoint, de prendre la présidence pour la présentation des comptes administratifs 2019 et quitte la séance.

7) Comptes administratifs 2019- ville, assainissement, chaufferie bois et logements sociaux, lotissement des Naiades

COMPTE ADMINISTRATIF 2019: Budget VILLE

Section de Fonctionnement	
<u>Recettes</u>	3 248 912.65 €
<u>Dépenses</u>	2 804 027.13 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	617 164.51 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	062 050.03 €
Section d'Investissement	
<u>Recettes</u>	1 424 086.69 €
<u>Dépenses</u>	1 556 194.61 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	- 257 115.92 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	- 389 223.84 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 21 dont 2 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- approuve le compte administratif 2019 Budget Ville comme proposé ci-dessus.

Compte Administratif 2019 : Budget Annexe LOGEMENTS SOCIAUX

Section de Fonctionnement	
<u>Recettes</u>	20 000 €
<u>Dépenses</u>	- 658.11 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	964.65 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	21 622.76 €
Section d'Investissement	
<u>Recettes</u>	15 725.64 €
<u>Dépenses</u>	16 067.84 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	- 15 725.64 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	-16 067.84€

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 21 dont 2 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- approuve le compte administratif 2019 Budget Annexe Logements Sociaux comme proposé ci-dessus.

Compte Administratif 2019 : Budget Annexe CHAUFFERIE BOIS

Section de Fonctionnement

<u>Recettes</u>	119 608.97 €
<u>Dépenses</u>	138 299.98 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	18 019.90 €
<u>Résultat clôture de l'exercice 2019</u>	- 671.11 €

Section d'Investissement

<u>Recettes</u>	61 001.32 €
<u>Dépenses</u>	61 451.35 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	- 1407.61 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	- 1 857.64 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 21 dont 2 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- approuve le compte administratif 2019 Budget Annexe Chaufferie Bois comme proposé ci-dessus.

Compte Administratif 2019 : Budget ASSAINISSEMENT

Section d'Exploitation

<u>Recettes</u>	79 615.47 €
<u>Dépenses</u>	94 002.23 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	139 439.89 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	125 053.13 €

Section d'Investissement

<u>Recettes</u>	941 493.10 €
<u>Dépenses</u>	487 244.76 €
<u>Solde d'exécution de l'exercice 2018</u>	279 540.48 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2019</u>	733 788.82 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 21 dont 2 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- approuve le compte administratif 2019 Budget Annexe Assainissement comme proposé ci-dessus.

Compte Administratif 2019 : Budget Annexe LOTISSEMENT DES NAIADES

Prévisions 2019 : 25 992.00 € : Aucune réalisation

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 21 dont 2 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- approuve le compte administratif 2019 Budget Lotissement des Naïades comme proposé ci-dessus.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance

8) Affectation des résultats : budgets ville, assainissement, chaufferie bois et logements sociaux, lotissement des Naïades

Budget VILLE

Le compte administratif 2019 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	+ 1 062 050.03 €
Investissement	- 389 223.84 €

Les restes à réaliser au 31/12/19 en dépenses : 604 024.55 €

Les restes à réaliser au 31/12/19 en recettes : 269 089.40 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- décide de reporter le solde d'exécution de la section d'investissement comme suit :

389 223.84 € en dépenses d'investissement au compte 001 (déficit reporté)

- décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

724 158.99 € en recettes d'investissement au compte 1068 (affectation du résultat)

337 891.04 € en recettes de fonctionnement au compte 002 (excédent reporté)

Budget annexe LOGEMENTS SOCIAUX

Le compte administratif 2019 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	+ 21 622.76 €
Investissement	- 16 067.84 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 21 dont 2 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- décide de reporter le solde d'exécution de la section d'investissement comme suit :
16 067.84 € en dépenses d'investissement au compte 001 (déficit reporté)

- décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :
16 067.84 € en recettes d'investissement au compte 1068 (affectation du résultat)
5 554.92 € en recettes de fonctionnement au compte 002 (excédent reporté)

Budget annexe CHAUFFERIE BOIS

Le compte administratif 2019 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	- 671.11 €
Investissement	- 1 857.64 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances associative du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- décide de reporter le solde d'exécution de la section d'investissement comme suit :
1 857.64 € en dépenses d'investissement au compte 001 (déficit reporté)

- décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :
-671.11 € en recettes de fonctionnement au compte 002 (déficit reporté)

Budget annexe ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2019 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	+ 125 053.13 €
Investissement	+ 733 788.82 €

Les restes à réaliser au 31/12/19 en dépenses : 1 381 802.69 €

Les restes à réaliser au 31/12/19 en recettes : 963 933.14 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- décide de reporter le solde d'exécution de la section d'investissement comme suit :
733 788.82 € en recettes d'investissement au compte 001 (excédent reporté)

- décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :
125 053.13 € en recettes de fonctionnement au compte 002 (excédent reporté)

9) Vote des taux des impositions directes 2020

	2019	2020
		<i>(maintien des taux)</i>
7311 - Contributions Directes	1 403 875	1 419 395
IFER	17 255	17 430
CVAE	83 806	79 664
TASCOM	57 506	58 643
Pdt Add° FNB	1 777	1 916
	1 564 219	1 577 048
74 - Allocations compensatrices	108 400	111 167
Ecrêtement (Prlvt FNGIR)	-103 914	-103 914
	1 568 705	1 584 301
Produit en plus/2019		15 596

TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales, **IFER** : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau, **CVAE** : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, **FNGIR** : Fonds national de garantie individuelle des ressources

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Fixe les taux d'imposition pour l'année 2020 comme suit sachant que les taux sont identiques depuis 2012, entendu que le produit de la taxe d'habitation 2020 correspond au produit prévisionnel compensateur attendu du fait de la suppression progressive de la taxe :**

Taxe d'habitation (produit attendu) 687 451.00 €		rappel 2019	23.64% (684 142.00 €)
Taxe foncière bâti	18.72 %	rappel 2019	18.72%
Taxe foncière non bâti	39.67 %	rappel 2019	39.67%
Cotisation foncière des entreprises	18.61 %	rappel 2019	18.61%

10) Budgets Primitifs 2020 : Ville, annexe Logements Sociaux, annexe Chaufferie Bois, Assainissement – Lotissement des Naiades

Considérant que les budgets sont votés par chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement, Monsieur le Maire propose de procéder au vote des différents budgets selon les tableaux récapitulatifs suivants.

BUDGET VILLE 2020

La Section de fonctionnement du Budget Ville s'équilibre à la somme de 3 446 050 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **adopte la section de fonctionnement du budget primitif 2020 « budget Ville » telle que présentée ci-dessous :**

CHAP	BP 2020	DEPENSES	RECETTES
	Charges à caractère général (carburants, combustibles, fournitures, maintenance, eau, électricité, voirie, entretien bâtiments, matériel)	807 300.00€	
011			
	Charges de personnel (rémunérations, charges et assurances)	1 518 459.00€	
012			
	Atténuations de produits	103 914.00€	
014			
	Dépenses imprévues	-	
022			
	Virement à la section d'investissement	386 515.00€	
023			
	Amortissements	232 207.00€	
042			
	Charges de gestion courante (indemnités des élus, contingents, participations syndicats intercommunaux, subventions aux associations)	332 117.00€	
65			
	Charges financières	27 933.00€	
66			
	Charges exceptionnelles	37 605.00€	
67			
	Reprise du résultat 2019 Ville		337 891.04 €
002			
	Atténuations de charges (remboursement charges de personnel en maladie par assurances)		60 000.96€
013			
	Opérations d'ordre - Transferts entre sections		95 513.00€
042			
	Produits des domaines (occupation du domaine public, concessions cimetière colombarium, cantine et garderie)		63600.00€
70			
	Impôts et taxes		1 675 132.00€
73			
	Dotations, subventions et participations (Dotation globale de fonctionnement, compensations des exonérations diverses)		1 114 808.00€
74			
	Produits de gestion courantes (revenus des immeubles, des Grivelles, redevance des concessionnaires)		99 105.00€
75			
	Total	3 446 050.00€	3 446 050.00€

La Section d'investissement du Budget Ville s'équilibre en dépenses et en recettes à : 2 302 641 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- adopte la section d'investissement du budget primitif 2020 « budget Ville » telle que présentée ci-dessous :

OP	Art	Désignation des opérations	DEPENSES	Art	RECETTES
14		TRAVAUX DE BATIMENTS	RAR 10 229.70		
			2020 311 213.00		
	21318	VMC Logt gardien parc Grivelles	RAR 381.70		
	21318	Réfection enduit pignon maison associations	RAR 6 348.00		
	2135	Structure pour exercice de motricité	RAR 3 500.00		
	2135	Défibrillateur Grivelles	2020 1 316.80		
	21318	Porte Marché couvert	2020 2 763.10		
	21318	Mise aux normes électriques Eglise	2020 33 331.20		
	21318	Création ligne Stand de Tir	2020 904.30		
	21318	Achat poteaux Tennis	2020 446.81		
	21318	Création ligne radiateur électrique stade de foot	2020 793.51		
	21568	Matériel incendie année 2019	2020 565.32		

	21318	Installation de trois chaufferies	2020	150 000.00			
	21318	Alarme incendie DOUMA	2020	1500.00			
	21568	Extincteurs – divers bâtiments	2020	6 575.00			
	21318	Mise aux normes COM	2020	5 100.00			
	21318	Mise aux normes Grivelles + SOCOTEC	2020	31 856.00			
	21318	Mise aux normes Ecole Maternelle	2020	2 758.00			
	21318	Blocs alarme incendie Grivelles	2020	8 794.00			
	21318	Huisseries Maison des Associations	2020	48 608.00			
	2135	Défibrillateurs cinq services	2020	10 000.00			
	21311	Fenêtres Mairie	2020	5 900.00			
15		MATERIEL DIVERS SERVICES TECHNIQUES	RAR	0			
			2020	19 563.00			
	2158	Disqueuse	2020	100.00			
	2182	Citerne	2020	7 800.00			
	2158	Souffleur	2020	725.00			
	2158	Armoires Ecole Maternelle	2020	892.00			
	2158	Vestiaires pour personnel - Ecole Maternelle	2020	504.00			
	2158	Débroussailleuse	2020	200.00			
	2158	Auto laveuse COM	2020	7 000.00			
	2188	Percolateur	2020	135.00			
	2158	Divers	2020	2207.00			
17		TRAVAUX DE VOIRIE & SIGNALISATION	RAR	456 420.02		RAR	235 326.00
			2020	575 090.00		2020	130 413.50
	2031	Maîtrise d'œuvre Aménagement Place du Champ de Foire BTM + Les Ateliers Bourbon	RAR	7 336.00			
	2031	Mise en œuvre / suivi des clauses sociales – Prométhée du CHER Aménagement Place du Champ de Foire	RAR	2 012.50			
	2041582	SDE 18 – Enfouissement des réseaux Place du Champ de Foire	RAR	45 099.61			
	2151	Aménagement des rues de la République et de la Corderie BTM + BOUDOT TP	RAR	160 595.80			
	2151	Aménagement Place du Champ de Foire EUROVIA + Sous Traitants	RAR	226 020.91		RAR REGION RAR DETR RAR DEPART	1322 1341 1323
							59 050.00 120 276.00 56 000.00
	21538	Création réseau eaux pluviales Pré Ras d'eau	RAR	15 335.20			
	2151	Plateau Saint Joseph	2020	8 420.00			
	2151	Réfection rte Beauvais / Cour de la Maison des Associations	2020	35 000.00			
	2151	Coussin berlinois Route du Veurdre	2020	3 540.00			
	2151	Avenant 1 – Place du Champ de Foire	2020	30 807.00			
	21578	Miroir + barrières	2020	3 095.00			
	2151	Rues de l'Aubois / Roux SOA	2020	11 986.00			
	2151	Plan de financement Rues de l'Aubois /St Louis	2020	447 132.00		2020 DETR	1311
	2121	Plantation d'arbres – Rues des Naiades / City-Stade	2020	14 050.00			
	2151	TVA Rue République	2020	20 000.00			
	2188	Pots Place Champ de Foire	2020	1 060.00			
19		ECLAIRAGE PUBLIC	RAR	41 952.13			
			2020	54 965.00			
	2041582	SDE 18 EP Giratoire	RAR	23 489.35			
	2041582	SDE 18 EP rue Méténier-Avenues des Fédérés et Barillet	RAR	930.60			
	2041582	SDE 18 EP Plan Rêve et hors Plan Rêve	RAR	17 078.15			
	2041582	SDE 18 Plan rêve EP Rue Macé de la Charité	RAR	454.03			
	2041582	SDE 18 EP Plan Rêve et hors Plan Rêve	2020	30 000.00			
	21538	Guirlandes Fêtes	2020	11 700.00			

	21538	Eclairage entrée Grivelles + parking	2020	9 265.00			
	21568	Caméras Atelier + DOUMA	2020	4 000.00			
26		MOBILIER ET MATERIEL ADMINISTRATIF	RAR	0			
			2020	10 000.00			
	2183	Matériel EPN	2020	7 950.00			
	2188	Mairie	2020	2 050.00			
27		MOBILIER ET MATERIEL SCOLAIRE	RAR	0			
			2020	10 309.00			
	2183	Matériel Ecole Maternelle	2020	4 500.00			
	2183	Matériel Ecole Primaire	2020	5 000.00			
	2184	Tableau Ecole Primaire	2020	600.00			
	2183	Coffre fort Ecole Primaire	2020	209.00			
29		TRAVAUX D'ACCESSIBILITE	RAR	0			
			2020	0	1328-RP	RAR	6 000.00
859		Aménagement des aires de jeux	RAR	19 433.04			
			2020	0		RAR	27 763.40
	2135	Fourniture et pose CITY STADE – BOUDOT TP		19 433.04	Région	1322	7 700.00
					DETR	1341	20 063.40
866		AMENAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC	RAR	75 989.66			
			2020	30 300.00			
	21318	Autres bâtiments publics- aménagement musée Jean BAFFIER	RAR	75 989.66			
	21318	Travaux supplémentaires – BOUBAT – Jean Baffier	2020	26 460.00			
	21318	Maîtrise œuvre TS – Jean Baffier	2020	3 840.00			
		SOUS TOTAL	2020	1 010 932.00			130 413.50
10222		FCTVA		0.00			112 221.00
10226		TAXE AMENAGEMENT		801.61			5 000.11
16		EMPRUNTS		175 646.00			
	1641	Emprunts et dettes assimilées		173 246.00	1641		440 636.00
	165	Dépôts et cautionnement reçus		2 400.00	165		2 400.00
27		AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		25 992.00			
276348		Autres communes		25 992.00			
040		AMORTISSEMENTS		95 513.00	040		232 207.00
139		Reprise sur subvention		65 513.00			
21318		Autres bâtiments publics		20 000.00			
2151		Réseaux de voirie		10 000.00			
001		REPRISE RESULTAT 2019 Budget Ville		389 223.84			
020		DEPENSES IMPREVUES					
021		Virement de la section de fonctionnement			021		386 515.00
024		Produits de cession			024		0.00
1068		Affectation du résultat			1068		724 158.99
		Total	2020	1 698 616.45			2 033 551.60
		Total	RAR	604 024.55			269 089.40
		TOTAL GENERAL (BP 2020 + RAR 2019)		2 302 641.00			2 302 641.00

BUDGET LOGEMENTS SOCIAUX

Le budget primitif 2020 du budget annexe Logements Sociaux proposé à votre agrément, est équilibré en recettes et en dépenses, à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT.....

18 979.92€

ART	BP 2020	DEPENSES	RECETTES
023	virement section investissement	16 429.00€	
66111	Charges financières	2 775.32€	
66112	ICNE	-224.40 €	
002	Reprise du résultat 2019		5 554.92 €
74748	participation commune		13 425.00€
	Total	18 979.92€	18 979.92€

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 20 dont 3 pouvoirs CONTRE : ABSTENTION :

- adopte la section de fonctionnement du budget primitif 2020 « budget annexe Logements Sociaux » telle que présentée ci-dessus.

SECTION D'INVESTISSEMENT.....

32 496.84 €

	BP 2020	Dépenses	Recettes
1068	Affectation du résultat 2019		16 067.84€
001	Reprise du résultat 2019	16 067.84€	
021	Virement de la section de fonctionnement		16 429.00€
1641	Emprunts	16 429.00€	
	Total	32 496.84€	32 496.84€

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- adopte la section d'investissement du budget primitif 2020 « budget annexe Logements Sociaux » telle que présentée ci-dessus.

BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE BOIS

Le budget primitif 2020 du service Chaufferie bois proposé à votre agrément, est équilibré en recettes et en dépenses, à la somme de

SECTION DE FONCTIONNEMENT.....

146 249.00€

CHAP	BP 2019	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	79 500.46€	
658	Charges de gestion courantes	0.00€	
66111	Charges financières	2 641.00€	
66112	ICNE	-337.21€	
023	Virement à la section d'investissement	4 179.64€	

002	Reprise résultat 2019	671.11€	
042	Dotations amortissements	59 594.00€	
70	Redevances		96 568.00€
042	Dotations amortissements		49 681.00€
	Total	146 249.00€	146 249.00€

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- adopte la section de fonctionnement du budget primitif 2020 « budget annexe CHAUFFERIE BOIS » telle que présentée ci-dessus.

SECTION D'INVESTISSEMENT **63 773.64€**

	BP 2019	DEPENSES	RECETTES
001	Report Résultat 2019	1 857.64€	
1641	Remboursement Capital / Emprunts	12 235.00€	
040	Reprise subvention	49 681.00€	
021	Virement de la section de fonctionnement		4 179.64€
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		59 594.00€
	Total	63 773.64€	63 773.64€

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- adopte la section d'investissement du budget primitif 2020 « budget annexe CHAUFFERIE BOIS » telle que présentée ci-dessus.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget primitif 2020 du service Assainissement proposé à votre agrément, est équilibré en recettes et en dépenses, à la somme de :

SECTION D'EXPLOITATION **205 233.00 €**

ART	BP 2020	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	12 500.00€	
66111	Charges financières	9 665.65€	
66112	ICNE (intérêts courus non échus)	1 456.35€	
67	Charges exceptionnelles	1 000.00€	
68	Amortissements	80 217.00€	
023	Virement à la section d'investissement	100 394.00€	
70	Redevances		60 000€
76	Produits Financiers		3 500.87€

042	Amortissement Subventions		16 679.00€
002	Excédent de fonct .reporté 2019		125 053.13
Total		205 233.00€	205 233.00€

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- adopte la section d'exploitation du budget primitif 2020 « budget Assainissement » telle que présentée ci-dessus.

SECTION D'INVESTISSEMENT..... 2 362 901.00 €

PROG.	TRAVAUX 2020	DEPENSES	RECETTES
RAR	Restes à réaliser 2019	1 381 802.69 €	963 933.14 €
OPE 13	Construction station d'épuration	530 902.04 €	
OPE 23	Branchements divers	178 626.27€	
1641	Emprunts	12 597.00 €	
1641	Remboursement prêt relais		
040	Amortissements	16 679.00 €	80 217 .00 €
041	Opérations patrimoniales	242 294.00 €	242 294.00 €
27	Autres immobilisations financières-TVA		242 274.04 €
021	Virement de la section d'exploitation		100 394.00 €
001	Excédent d'investissement reporté		733 788.82 €
Total		2 362 901.00€	2 362 901.00€

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- adopte la section d'investissement du budget primitif 2020 « budget Assainissement » telle que présentée ci-dessus.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES NAIADES

Le budget primitif 2020 du budget annexe Lotissement des Naiades proposé à votre agrément, est équilibré en recettes et en dépenses, à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT..... 25 992.00

ART	BP 2020	DEPENSES	RECETTES
	<i>Chapitre 011</i>		
6015	Terrains à aménager	992.00€	
605	Travaux	25 000.00€	
	<i>Chapitre 042</i>		
7133	Variation des en cours		25992.00€
Total		25 992.00€	25 992.00€

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 20 dont 3 pouvoirs CONTRE : ABSTENTION :

- adopte la section de fonctionnement du budget primitif 2020 budget annexe Lotissement des Naïades » telle que présentée ci-dessus.

SECTION D'INVESTISSEMENT..... 25 992.00€

	BP 2020	Dépenses	Recettes
3355	Chapitre 040 Stocks de travaux en cours	25 992.00€	
168748	Chapitre 16 Autres communes		25 992.00€
	Total	25 992.00€	25 992.00€

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- adopte la section d'investissement du budget primitif 2020 « budget annexe Lotissement des Naïades » telle que présentée ci-dessus.

11) Subventions diverses 2020 : détail

Conformément à l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020, considérant qu'un état des subventions diverses attribuées aux associations doit être dressé (annexe obligatoire au BP), il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire à l'article 657420 du budget primitif 2020, les subventions suivantes :

<i>*Union Musicale</i>	300€
<i>*Amicale cycliste</i>	850€
<i>*Tricanathlon</i>	150€
<i>*Foyer socio éducatif du Collège</i>	4777€
<i>*Intergym</i>	500€
<i>*Jeunes sapeurs pompiers Le Veurdre</i>	60€
<i>*Association le Relais</i>	1000€
<i>*Conseil départemental d'accès au droit</i>	300€
<i>*Association Vie Libre</i>	100€
<i>*Handball Val d'Aubois</i>	500€
<i>*Centre artistique Jean Baffier</i>	1200€

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu l'avis favorable de la commission Finances du jeudi 11 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- *Approuve l'inscription au budget 2020 des subventions suscitées.*

12) SDE- Eclairage public Adoption de 3 plans de financement

Le conseil municipal est invité à adopter les plans de financement prévisionnel en annexes

SDE 18 : Approbation du plan de financement portant installation de nouveaux équipements (prises guirlandes place de la Libération – Eglise

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre du transfert de compétence de l'éclairage public suivant une délibération en date du 8 décembre 2006, le Syndicat départemental d'électrification (SDE 18) peut intervenir et financer une partie des travaux mais que le pouvoir décisionnel appartient au conseil municipal.

Considérant que le SDE 18 propose l'installation de prises guirlandes place de la Libération - Devis remis au Maire le 14/02/2020- Montant 1795.84 € HT Participation SDE 18 : 897.92 € HT- Participation Commune : 897.92€ HT,

Vu le plan de financement,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- *approuve le montage financier,*
- *autorise Monsieur le Maire à signer le plan de financement prévisionnel proposé par le SDE 18,*
- *précise que les crédits afférents soit 897.92 € HT sont inscrits au budget de la commune, sachant que le montant définitif de la participation financière de la commune sera calculé en fonction du montant réellement acquitté par le SDE 18.*

SDE 18 : Approbation du plan de financement portant rénovation de l'éclairage public suite à une panne diverses rues

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre du transfert de compétence de l'éclairage public suivant une délibération en date du 8 décembre 2006, le Syndicat départemental d'électrification (SDE 18) peut intervenir et financer une partie des travaux mais que le pouvoir décisionnel appartient au conseil municipal.

Considérant que le SDE 18 propose la rénovation de l'éclairage public suite à une panne dans diverses rues - Devis remis au Maire le 10 avril 2020- Montant : 1996.28 € HT Participation SDE 18 : 998.14 € HT- Participation Commune : 998.14 € HT,

Vu le plan de financement,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- *approuve le montage financier,*
- *autorise Monsieur le Maire à signer le plan de financement prévisionnel proposé par le SDE 18*
- *précise que les crédits afférents soit 998.14 € HT sont inscrits au budget de la commune, sachant que le montant définitif de la participation financière de la commune sera calculé en fonction du montant réellement acquitté par le SDE 18.*

***SDE 18 : Approbation du plan de financement portant extension de l'éclairage public
Impasse du petit jardin***

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre du transfert de compétence de l'éclairage public suivant une délibération en date du 8 décembre 2006, le Syndicat départemental d'électrification (SDE 18) peut intervenir et financer une partie des travaux mais que le pouvoir décisionnel appartient au conseil municipal.

Considérant que le SDE 18 propose l'extension de l'éclairage public Impasse du Petit Jardin - Devis remis au Maire le 19 mai 2020- Montant 2741.69 € HT - Participation SDE 18 : 1370.85 € HT- Participation Commune : 1370.85€ HT,

Vu le plan de financement,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- approuve le montage financier,

- autorise Monsieur le Maire à signer le plan de financement prévisionnel proposé par le SDE 18

- précise que les crédits afférents soit 1370.85€ HT sont inscrits au budget de la commune, sachant que le montant définitif de la participation financière de la commune sera calculé en fonction du montant réellement acquitté par le SDE 18.

AFFAIRES du PERSONNEL

13) Délibération pour accroissement temporaire d'activité du 01/09 au 31/12/2020

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'après avoir pris attache de la Préfecture, ce point est retiré de l'ordre du jour.

AFFAIRES SCOLAIRES

14) Convention passerelle des Arts 2020-2023

Considérant le projet de convention passerelle des Arts 2020-2023 transmis par la Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laïques du Cher,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention passerelle des Arts, avec la ligue d'enseignement pour la période 2020 à 2023.

AFFAIRES IMMOBILIERES

15) Cession à l'€ symbolique du bâtiment communal de l'ASER à la CC3P

Monsieur le Maire informe les élus que la délibération n°09/2020 relative à la cession à l'€ symbolique du bâtiment ASER à la CC3P doit être complétée par la mention « vu l'avis des domaines du 24 mars 2020 »

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- *Autorise Monsieur le Maire à préciser la délibération n°09/2020 par la mention suscitée.*

16) Compte rendu des commissions par les rapporteurs

- Commission du personnel du 9 juin 2020
- Commission voirie –réseaux du 9 juin 2020
- Commission communication des 10 et 17 juin 2020
- Commission bâtiments urbanisme du 10 juin 2020
- Commission finances du 11 juin 2020
- Commission foires et marché du 24 juin 2020
- Commission Enfance-Jeunesse du 24 juin 2020

17- Remerciements

Les Anciens Combattants remercient la municipalité pour sa présence et la solennité de sa délégation municipale lors de la cérémonie au monument aux morts clôturant leur assemblée générale ainsi que l'attachement porté à toutes leurs cérémonies.

Le Handball Club remercie la municipalité pour l'aide qui leur a été accordée, celle-ci a permis l'achat d'un minibus pour les déplacements des licenciés lors des entraînements et des matchs.

17) Questions diverses

Adoption du nouveau règlement intérieur du marché hebdomadaire

Un nouveau règlement intérieur du marché hebdomadaire a été rédigé suite à la sortie de l'état d'urgence. Monsieur le Maire demande aux élus de délibérer pour l'approbation de ce nouveau règlement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- *Approuve le nouveau règlement intérieur du marché hebdomadaire.*

**Résiliation d'un contrat de bail –logement communal T4
au 32 rue F. Duruisseau**

Suite à la demande du locataire de résilier, au lendemain de sa signature, un contrat de bail en date du 2 juin 2020, relatif au logement T4 situé 32 rue Fernand Duruisseau, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur l'annulation de la caution et sur le versement par le locataire d'une indemnité de dédommagement au bénéfice de la Commune correspondant à un mois de loyer, soit 402 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- *Autorise le Maire à annuler la caution,*
- *Fixe le montant de l'indemnité de dédommagement à 402 €.*

Modification de la commission « Vie associative »

Monsieur Jacques JAMET fait part de son souhait d'être membre de la « commission vie associative ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- *Accepte la demande de Monsieur Jacques JAMET, portant à 7 le nombre de membres de la commission « vie associative ».*

Modification de la commission « Vie associative »

Monsieur Claude GEFFARD fait part de son souhait d'être membre de la « commission finances ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

POUR : 23 dont 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- *Accepte la demande de Monsieur Claude GEFFARD, portant à 8 le nombre de membres de la commission « Finances ».*

Informations :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le concours des villes et villages fleuris est annulé cette année.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une visite d'un logement témoin de « La Foncière Chênelet » à l'ancienne école Hugues Lapaire est prévue la mardi 30 juin pour les élus et le mercredi 1^{er} juillet 2020 pour la population. Il invite les élus intéressés à se faire connaître.

Cérémonie du 14 juillet 2020 -Monsieur le Maire informe les élus que le feu d'artifice n'aura pas lieu cette année ; ils seront informés ultérieurement des modalités d'organisation de la cérémonie officielle.

Séance levée à 20 h 30

Le Maire,

Pierre GUIBLIN.